

Travaux de la Chambre

Il dit que le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald) aurait déclaré en comité que la rédaction du projet de loi était en voie d'être complétée et que selon lui on pourrait en disposer avant l'ajournement d'été, ne sachant pas quand l'ajournement d'été peu avoir lieu. Si c'est exact, et je crois le ministre des Affaires des anciens combattants, je vais collaborer avec lui pour que le projet de loi en cause soit présenté dans les meilleurs délais. Quand sera l'ajournement d'été? Je ne le sais pas. Quant à son troisième point, quand le projet de loi sur l'accès à l'information sera présenté à la Chambre, je peux l'assurer que c'est une priorité du gouvernement et que nous présenterons ce projet de loi dès qu'il sera possible de le faire.

[Traduction]

M. Knowles: Madame le Président, puis-je poser une question supplémentaire au leader du gouvernement à la Chambre au sujet du bill des anciens combattants? Sait-il que le porte-parole du parti progressiste conservateur et moi-même, parlant au nom de mon parti, avons donné l'assurance au comité des affaires aux anciens combattants l'autre jour que la Chambre s'occuperait de ce bill en moins d'un jour, et veut-il en tenir compte en s'occupant de faire mettre ce bill en délibération avant les vacances d'été, à quelque moment qu'elles aient lieu?

[Français]

M. Pinard: Oui, madame le Président.

[Traduction]

M. Beatty: Madame le Président, je désire parler du même sujet. Mon collègue le député de Winnipeg-Nord-Centre a évoqué le cas du bill sur le droit à la législation. Le secrétaire d'État et ministre des Communications s'est vu confier par le premier ministre la charge du bill sur le droit à l'information et du bill sur la vie privée. Il doit être au courant du projet présenté par l'ancien gouvernement à ces deux sujets. Le leader du gouvernement à la Chambre voudrait-il nous dire si un projet de loi concernant la vie privée sera présenté à la Chambre en même temps que celui du droit à l'information, et si l'on va s'efforcer de présenter ces deux bills avant les vacances d'été, afin que les parlementaires et les Canadiens en général puissent les étudier pendant ces vacances?

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, la suggestion de l'honorable député est très intéressante. Je dois avouer que d'autres y avaient pensé aussi, et il y a d'excellentes chances que nous agissions dans ce sens-là.

[Traduction]

M. Roche: Madame le Président, lorsque le leader du gouvernement à la Chambre a annoncé la liste des travaux pour demain, il a dit que le deuxième bill qu'il mettrait en délibéra-

tion serait le bill C-5. J'aimerais que le leader du gouvernement à la Chambre me dise s'il ne voudrait pas envisager d'appeler le bill C-5 vendredi prochain plutôt que demain, pour me permettre de participer à sa discussion? Je pense pouvoir dire au nom de mon parti que le débat va être très bref.

M. Pinard: Madame le Président, je veux bien accéder à la demande du député, mais je ne voudrais pas que cela retarde tout le travail de la Chambre. Je vais m'entretenir avec les leaders à la Chambre, et si possible nous essaierons de trouver autre chose à étudier demain en deuxième place, pour que le député puisse assister à sa réunion. Je vais m'y efforcer, mais je ne suis pas encore en mesure de m'y engager.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Le 1^{er} rapport du comité permanent de l'expansion économique régionale—M. Pelletier.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

* * *

LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

MODIFICATION PRÉVOYANT LE CHANGEMENT DU NOM DE LA CIRCONSCRIPTION DE RICHMOND EN CELUI DE RICHMOND-WOLFE

M. Alain Tardif (Richmond) demande la permission de présenter le bill C-606, intitulé «Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Richmond».

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI ÉTABLISSANT DES JOURS FÉRIÉS

MESURE MODIFICATRICE

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications) demande la permission de déposer le bill C-37, intitulé «Loi modifiant la Loi établissant des jours fériés».

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)